

Pièces à fournir pour la demande d'un

Renouvellement de PASSEPORT

Personnes majeures et émancipées

Si l'ancien passeport est un passeport valide ou périmé depuis - de 5 ans	Si l'ancien passeport est périmé depuis + de 5 ans (OU en cas de perte / vol)
Formulaire de demande complété et signé en noir - en lettres majuscules et avec les accents (délivré en Mairie OU pré-demande en ligne (ne dispense pas du rendez-vous pour déposer la demande) : https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport	Formulaire de demande complété et signé en noir - en lettres majuscules et avec les accents (délivré en Mairie OU pré-demande en ligne (ne dispense pas du rendez-vous pour déposer la demande) : https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport
Timbres fiscaux : 86 € (Achat en bureaux de tabac ou sur internet : https://timbres.impots.gouv.fr)	Timbres fiscaux : 86 € (Achat en Trésorerie, bureaux tabac ou sur internet : https://timbres.impots.gouv.fr)
1 photographie d'identité récente (- de 6 mois) de format 3,5 x 4,5 cm, parfaitement ressemblante de face, tête nue et expression neutre, sur fond clair, uni et en couleur	1 photographie d'identité récente (- de 6 mois) de format 3,5 x 4,5 cm, parfaitement ressemblante de face, tête nue et expression neutre, sur fond clair, uni et en couleur
1 Justificatif de domicile récent de moins de 1 an aux nom et prénom du demandeur (Facture EDF, eau, téléphone, avis d'imposition, etc...) - ORIGINAL -	1 Justificatif de domicile récent de moins de 1 an aux nom et prénom du demandeur (Facture EDF, eau, téléphone, avis d'imposition, etc...) - ORIGINAL -
Ancien passeport	Ancien passeport (ou à défaut : déclaration de perte / vol)
-	Carte d'Identité en cours de validité (plastifiée) - ORIGINAL -
-	Si vous ne possédez pas de Carte Nationale d'Identité , fournir une copie intégrale de l' acte de naissance datant de moins de 3 mois sauf si Villes(Mairies) COMEDEC. ainsi que tout autre justificatif d'identité (ex. Permis de Conduire, Carte Vitale avec Photo, etc...) - ORIGINAL -
Pour les personnes n'ayant pas de justificatif de domicile à leur nom => Attestation originale de l'hébergeant attestant que la personne est hébergée depuis plus de 3 mois + copie justificatif de domicile de l'hébergeant + Copie Recto/verso de la pièce d'identité de l'hébergeant	

👉 Si le passeport a été perdu => déclaration de perte -à établir au moment de la demande et auprès de la Mairie du dépôt de la demande.

👉 Si le passeport a été volé => déclaration de vol en Gendarmerie

Merci de prendre rendez-vous au 04 71 78 04 82

Pour établir les Cartes d'identité et les Passeports

Permanences en Mairie de Riom-ès-Montagnes les lundis de 13h30 à 16h30 et les mercredis de 08h00 à 11h30

Délais d'obtention => se référer : www.loire.gouv.fr

Validité passeport => 10 ans

Conseils aux voyageurs : www.diplomatie.gouv.fr